

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Traverse de Rivière-du-Loup

### **Le Vérificateur général doit faire enquête selon la Ville et la Chambre de commerce**

**Rivière-du-Loup, le 8 décembre 2025** – Le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Loup, de concert avec la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup, a mandaté lundi sa directrice générale afin que soit déposé, auprès du Vérificateur général du Québec (VGQ), une dénonciation officielle concernant l'opacité et la gestion désordonnée de la Société des transports du Québec (STQ) dans le dossier du déménagement annoncé de la traverse.

Le dossier préoccupe les élus, les citoyens et la communauté d'affaires de Rivière-du-Loup depuis maintenant cinq ans. Cependant, au cours des six derniers mois, une série d'actions préoccupantes ont ajouté une couche de suspicion aux doutes soulevés jusqu'ici : processus d'appel d'offres menés de manière chaotique, publication de nombreux addendas, abandon des infrastructures temporaires et annulation d'un avis d'intention pourtant présenté comme essentiel. Ces démonstrations d'une gestion aléatoire et d'apparence biaisée portent la Ville à croire qu'une intervention du VGQ est nécessaire pour l'intérêt public. Ce dernier, rappelons-le, offre un mécanisme de dénonciation lorsqu'une situation semble douteuse ou contraire aux politiques applicables dans les ministères et organismes publics.

« Devant l'entêtement du gouvernement du Québec à refuser de faire la lumière sur ce dossier régional d'importance capitale, et devant une apparente gestion erratique de la STQ, nous devons franchir une autre étape pour que la vérité puisse enfin voir le jour. Le nouveau conseil municipal est d'ailleurs unanime dans sa volonté d'obtenir de la part du gouvernement des réponses claires pour les électeurs de Rivière-du-Loup, à qui on cache visiblement des informations cruciales », lance le maire Mario Bastille.

La Ville profite de l'occasion pour réitérer la demande formulée de concert avec la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup visant à rencontrer le ministre responsable de la Stratégie maritime, Bernard Drainville, après qu'un premier refus ait été signifié par lettre la semaine dernière. Les élus et les représentants de la communauté d'affaires louperivoise souhaitent lui exposer les incongruités majeures constatées dans la gestion du dossier par la STQ afin qu'il puisse avoir une meilleure compréhension des enjeux en présence.

-30-

Source : Pascal Tremblay, directeur  
Service des communications, 418 867-6706